

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. □

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Nord-Pas-de-Calais dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Nord-Pas-de-Calais
268, boulevard Clémenceau
59700 Marcq-en-Barœul
03 20 82 79 67
nordpasdecals@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur     



ASSOCIATION LES AMIS DE SAINT BENOÎT LABRE

12, bis rue de l'Église
62260 Amettes

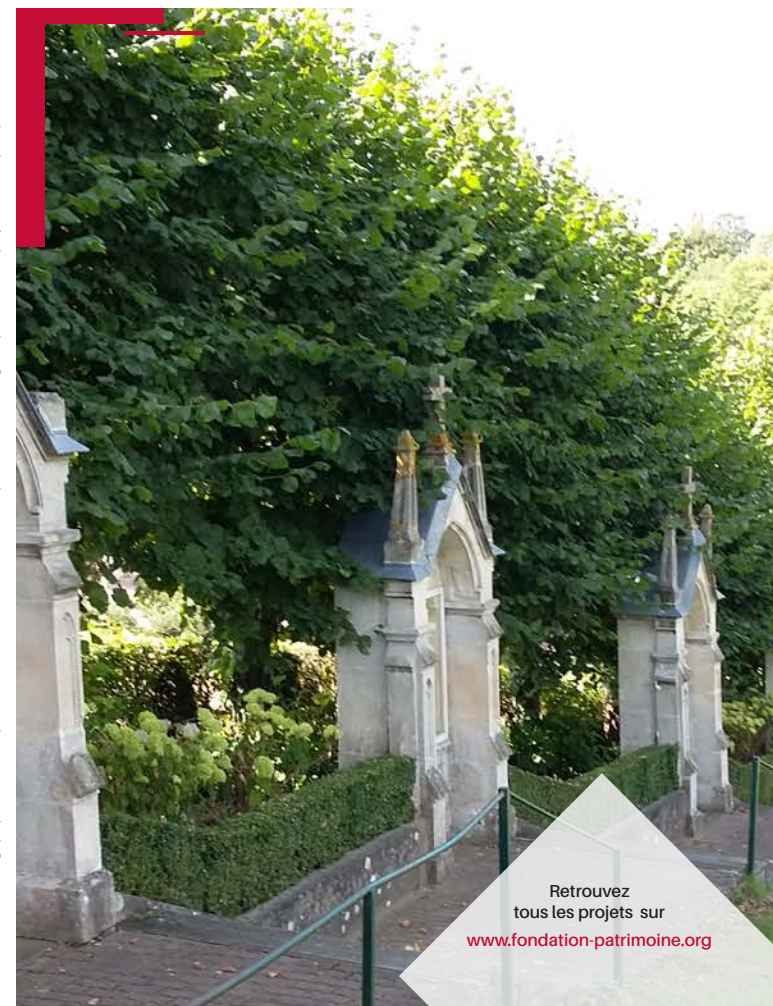
NOS PARTENAIRES



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DU

CHEMIN DE CROIX ET DE LA CHAPELLE DE SAINT BENOIT LABRE AMETTES



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Saint Benoît Joseph Labre meurt le soir du mercredi saint **1783**. Pour les gens qui l'avaient côtoyé, sa sainteté ne faisait aucun doute. Le 20 mai 1860, le pape **Pie IX** déclare **bienheureux Benoît-Joseph**. C'est ce que l'on appelle la *béatification*. Les 15, 16 et 17 juillet, des fêtes en l'honneur de la béatification sont organisées à Arras. Le 19 juillet, 20 000 personnes se rassemblent à Amettes pour honorer les reliques du bienheureux Benoît-Joseph Labre. Pour accueillir tout ce monde, il a fallu aménager à la hâte le site de la maison natale de Benoît-Joseph. Les dépendances de la ferme ont été abattues. Un chemin de croix a été planté dans de la pâte le long du chemin escarpé qui va du cimetière à la maison. Il s'agissait de simples croix de bois. **Elles ont été retirées en 1879** quand des stations monumentales ont été installées de l'autre côté de la pâture. C'est maintenant un chemin de croix imagé, qui relate en **14 stations** les derniers moments du Christ, **entre sa condamnation à mort et sa mise au tombeau**. Elles sont dues au sculpteur hazebrouckois **Gustave Pattein**. Avec son frère César, artiste peintre, il a

eu une certaine renommée qui l'a conduit à collaborer à de grands projets comme le Sacré Chœur de Montmartre. Dès l'annonce de la béatification de l'enfant du pays, le comité de fabrique d'Amettes s'attend à accueillir beaucoup de monde dans la maison natale. À l'origine, il s'agissait d'une ferme artésienne constituée d'une longère et de dépendances autour d'une cour fermée. En prévision de la béatification, le comité de fabrique entreprend d'aménager le site de la maison de la famille Labre-Grandsir. **La grange était l'endroit préféré de Benoît-Joseph** pour prier à l'écart du bruit de la maison familiale. **On décide de construire à son emplacement une petite chapelle**. Elle a été remaniée dans les années 60.

LE PROJET DE RESTAURATION

L'appel à dons porte sur la réfection complète de la couverture de la chapelle et sur la restauration des stations du chemin de croix en pierres naturelles.

Montant des travaux	106 084 €
Objectif de collecte	30 000 €
Début des travaux	2021

BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration du

CHEMIN DE CROIX ET DE LA CHAPELLE DE SAINT BENOIT LABRE AMETTES

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/72945

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
CHEMIN DE CROIX ET DE LA CHAPELLE DE SAINT BENOIT LABRE AMETTES

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Credit photos © Fondation du patrimoine